



Cette fiche est extraite du *Répertoire des acteurs institutionnels et de terrain actifs en promotion de la sécurité et en prévention des traumatismes* disponible sur le site de l'asbl Educa Santé (<http://www.educasante.org/repertoire>)

Service d'Intervention psychosociale Urgente de la Croix-Rouge de Belgique (Sisu)



Objet social – Mission(s)

La Croix-Rouge de Belgique a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances en conformité avec les principes fondamentaux du Mouvement. A cet effet, sa mission consiste, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, notamment :

- à agir en cas de conflits armés, et s'y préparer dès le temps de paix, dans tous les domaines prévus par les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels en faveur de toutes les victimes de la guerre, tant civiles que militaires;
- à contribuer à l'amélioration de la santé, à la prévention des maladies, à l'allègement des souffrances par des programmes de formation et d'entraide au service de la population, programmes adaptés aux nécessités et aux conditions internationales, nationales, communautaires et locaux;
- à participer à l'organisation des services de secours d'urgence en faveur des victimes de désastres de quelque nature que ce soit, aussi bien sur le plan international que national;
- à recruter, instruire et affecter le personnel nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées;
- à promouvoir la participation de tous, et en particulier des jeunes, aux activités de la Croix-Rouge;
- à propager les principes fondamentaux du Mouvement et du droit international humanitaire afin de développer au sein de la population, les idéaux de paix, de respect et de compréhension mutuels entre tous les hommes et tous les peuples.

Le Sisu fait partie du département Secours de la Croix-Rouge de Belgique. Sa mission est : « Par une approche psychosociale adaptée, le Sisu accompagne à tout moment les personnes et collectivités en situation de crise afin qu'elles mobilisent leurs ressources et retrouvent leur autonomie. En proposant des sensibilisations et des formations, le Sisu aide également les intervenants à prendre en charge les blessures invisibles ». Le Sisu réalise cette mission dans 3 grandes activités : prévenir, intervenir et relayer lors d'évènements choquants ou situations de crise.



Champ(s) d'intervention

- ✓ **Traumatismes non intentionnels :**
 - Tous types de catastrophes avec dimension collective, crises sanitaires
- ✓ **Traumatismes intentionnels :**
 - Violence envers autrui
- ✓ **Mécanismes :**
- ✓ **Lieux de survenue :**
 - Domiciliaire & péri domiciliaire
 - Ecole ou extrascolaire
 - Institution résidentielle
 - Lieu de loisir
 - Lieu de pratique sportive
 - Travail
 - Voie publique



Domaine(s) d'action

- ✓ Création d'environnements favorables à la sécurité
- ✓ Développement des habilités individuelles
- ✓ Médecine d'urgence et des catastrophes
- ✓ Renforcement et soutien de l'action communautaire
- ✓ Réorientation des services de santé



Activité(s)

- ✓ Action communautaire
- ✓ Evaluation
- ✓ Formation
- ✓ Information



Public(s) cible(s)

- ✓ Tout public



Couverture géographique

- ✓ Wallonie et Bruxelles



Site(s) web et réseaux sociaux

Sites web



www.croix-rouge.be/situations-durgence/1771-2

Réseaux sociaux



facebook.com/CroixRougeBe



@croixrougebe



linkedin.com/company/croix-rouge-de-belgique



@CroixRougeBE



Publication(s) et/ou outil(s) pédagogique(s)

- ✓ Application « [Premiers Secours](#) », Serious Game « [Save Lives](#) », cours en ligne « Prendre soin de soi », ...



Personne responsable & personne de contact

✓ Personne responsable

DE MEUE Bruno, Directeur du Département Secours Croix-Rouge de Belgique

-

✓ Personne de contact

TONNEAU Emmanuel Tonneau, Coordinateur pour le Sis

081/58.57.20, sisu@croix-rouge.be



Statut social

- ✓ La Croix-Rouge de Belgique est un établissement d'utilité publique jouissant de la personnalité civile en vertu de la loi du 30 mars 1891. Sa durée est illimitée.



Cet organisme est-il exclusivement actif en promotion de la sécurité et en prévention des traumatismes ?

Non, et les autres domaines d'activité sont les formations, prévention, supervisions, interventions d'urgence en phase aigüe et post-aigüe.



Coordonnées générales

Croix-Rouge de Belgique, Service Sis

Rue de Stalle, 96

1180 Bruxelles

081/58.57.20, sisu@croix-rouge.be



Cette fiche a été rédigée sur base des réponses qui ont été apportées par l'organisme au questionnaire envoyé préalablement par Educa Santé. Si vous constatez des erreurs et/ou des manquements, merci de nous le signaler à l'adresse communication@educasante.org